

# Le Mariage pour tous - 2 - Regarder

## Travail de groupe Évolutions à partir d'extraits d'un compte rendu d'équipe

Un jour à la fin de la messe du dimanche, une paroissienne monte à l'ambon et annonce qu'il y a au fond de l'église une pétition à signer contre le projet de modifier la loi sur le mariage.

Le célébrant ne fait aucun commentaire et à peine la bénédiction reçue je m'indigne auprès d'une amie, membre de l'ACI, de cette façon de laisser croire qu'il est évident que cette pétition doit être signée par tous les membres de l'assemblée quels qu'ils soient.

Mon amie écrit en notre nom un message à l'équipe d'animation pastorale.

L'équipe d'animation pastorale décide alors d'organiser une rencontre d'information et de débat. La rencontre a lieu dans l'église, avec quatre intervenants :

**1 Mme V., juge aux affaires familiales retraitée, membre des équipes N. D. mais qui n'en a pas fait état.**

**2 Mme S., juge aux affaires familiales, sans référence à une appartenance religieuse**

**3 M. M., psychologue, sans référence à une appartenance religieuse**

**4 Pr.M., gynécologue, paroissien régulier**

Les exposés des 2 juges étaient très différents mais sans parti pris.

**Madame S.** s'est contentée d'analyser la loi et d'expliquer les changements intervenus dans le code de la famille ces dernières années. Elle **a bien expliqué que tout enfant né de famille traditionnelle, monoparentale ou médicalement assisté avait devant la loi les mêmes droits...** et tout cela a été interprété comme un plaidoyer pour le mariage pour tous, pour l'adoption des enfants par des couples homosexuels, alors que son discours n'allait pas dans ce sens.

**Elle a été critiquée sur sa façon d'exposer les droits des enfants**, elle est restée en dehors du débat pour ou contre le mariage pour tous et a exposé les faits de façon impartiale parlant de tous les enfants quelle que soit leur situation familiale. Elle n'a pas fait référence à l'Eglise et à son enseignement : **ce qui a fait dire qu'elle était contre... et qu'il n'était pas pensable de tenir de tels propos dans une église...**

**Le discours de Madame V.** allait bien dans le sens des « anti-mariage pour tous ». De ce fait, son intervention a posé moins de problèmes.

Les 4 exposés ont été écoutés avec attention. Quelques personnes ont pris alors la parole

**Une femme : « J'ai été piégée, je suis venue pour entendre dans une église la parole de l'Eglise et j'entends tout autre chose ».**

**Deux prêtres de la paroisse**, présents dans l'assistance, se sont exprimés dans un sens d'ouverture, l'un en particulier, ayant beaucoup vécu en Afrique, a souligné **« qu'il y avait plusieurs styles de familles chrétiennes, que l'Eglise est une lumière pour le monde ».** L'autre a souligné les évolutions dans l'Eglise, par exemple celle de 1960, on ne pouvait pas se marier à l'église sans être baptisé : **« l'Eglise doit trouver comment reconnaître l'amour dans sa diversité ».**

**Un homme a témoigné : il vit avec son compagnon sous une législation étrangère, ils sont chrétiens tous les deux, engagés et ils ont leur place dans l'Eglise.**

Après le débat, un petit temps autour d'un verre permet d'autres échanges, **une personne fort blessée par ce qu'elle a entendu « devant le tabernacle » ajoute « le témoignage de ces deux hommes m'a touchée ».**

Il y avait beaucoup de monde mais les attentes étaient très diverses, les uns voulaient s'informer, d'autres, d'opinions parfois opposées, cherchaient confirmation de leurs idées. Certaines personnes sont venues d'autres paroisses de la ville, alors qu'elles ne seraient jamais venues à l'invitation de l'ACI : peut être attendaient elles une « parole d'Eglise ».

### **Qu'en retenir et quelles répercussions ?**

Dans la paroisse, l'Equipe d'Animation Pastorale a bien réagi, car suite à l'interpellation de deux paroissiennes (membres de l'ACI) par rapport à l'appel à signer une pétition, elle a décidé d'organiser une réunion d'information-débat. C'est un souci d'élargissement et une occasion de donner la parole à d'autres. Pour prendre en compte ceux qui se sont sentis « trompés » elle a fait appel par la suite à un autre intervenant, vicaire général d'un autre diocèse qui a alors **apporté la parole de « l'Eglise »**. Nous n'avons pas eu d'écho car mon amie, ni moi n'avons pu y participer

Certaines personnes ont été blessées par l'initiative et ont continué à distribuer des tracts aux sorties de messes pour les manifestations suivantes.

Il n'y a plus eu d'intervention à l'ambon sans accord préalable du célébrant ni sans introduction par le célébrant.

### **QUESTIONNEMENT**

Le projet du changement de la loi a été peu débattu dans l'Eglise en France alors qu'il y avait un réel besoin et une attente d'informations et de débats et alors même que l'on reprochait au gouvernement d'avoir refusé le débat. Pourquoi ?

Le service Information-Communication de la Conférence des évêques de France en septembre 2012 avait écrit une note de travail rédigée par le Conseil Famille et Société intitulée « *Elargir le mariage aux personnes du même sexe ? Ouvrons le débat* ». Cette note a-t-elle été diffusée alors qu'on diffusait largement des prières à dire dans toutes les églises ?

Certains diocèses n'ont pas voulu organiser de conférence ou de table ronde de peur que « cela ne dégénère ». Pourquoi ? Est-ce par frilosité ?

Ce qui a conduit à laisser croire que tous les catholiques pensent, vivent et doivent faire les mêmes choses et que si ce n'est pas le cas il s'agit d'un « désordre » voire d'un péché.

Pourquoi tant de frilosité ? Le souci de ne pas blesser les personnes homosexuelles y a-t-il contribué ? Dans l'Eglise, comme dans le reste de la société, on a accusé les « anti-mariage pour tous » d'être homophobes.

La note diffusée par la Conférence des évêques n'a pas été reprise mais des catholiques n'auraient-ils pas pu se mobiliser davantage pour l'information et le débat alors que d'autres se sont mobilisés en masse pour manifester ?

Si l'on parle de l'ACI plutôt qu'une « parole publique » n'aurait-on pu rendre plus visibles les débats, échanges dont les comptes-rendus ont fait état ? (1)

Y a-t-il un enseignement à en tirer pour les autres sujets de société qui sont d'actualité ? (travail du dimanche, fin de vie...)

- (1) C'est là que le travail d'approfondissement de notre relecture des comptes rendus en suivant les étapes de la révision de vie « regarder discerner transformer » trouve toute sa place pour ensuite dire au nom de l'ACI une parole publique qui soit le reflet de ce que vivent des personnes. A suivre.